

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **24 (1879)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 1.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> Janvier 1879.

XXIV<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — † J.-J. Scherer, p. 1. — Mission de M. le colonel Ott sur le théâtre de la guerre russo-turque, p. 2. — Nouveau type de canon de siège, p. 4. — Utilité de la bayonnette, p. 7. — Bibliographie, p. 9. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 10. — Nouvelles et chronique, p. 12. — Avis, p. 16.

ARMES SPÉCIALES. — Cours de sciences militaires donné à l'école polytechnique fédérale, par E. Rotpletz, col.-divisionnaire, p. 17. — Rapport sur les travaux exécutés par le génie pendant les cours préparatoires et les manœuvres de la II<sup>m</sup>e division en septembre 1878, p. 27. — Annonces, p. 32.

## † J.-J. SCHERER

*Conseiller fédéral, chef du Département militaire suisse, ancien colonel fédéral commandant de la III<sup>e</sup> Division.*

Les obsèques de J.-J. Scherer ont eu lieu, comme l'annonçait le faire-part officiel, en deux actes : à Berne, siège des fonctions du défunt; à Winterthour, lieu de son origine.

A Berne, le 26 décembre à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du matin, le cercueil a été transféré à la gare. Après un service religieux au domicile mortuaire, rue du Spectacle, auquel assistaient la famille Scherer, les membres du Conseil fédéral, les représentants des corps diplomatiques et quelques invités spéciaux, le cortège se mit en marche.

Le char funèbre était traîné par deux chevaux et la bière était couverte de couronnes. Les cordons du poêle étaient tenus par des officiers de la III<sup>e</sup> division qu'avait précédemment commandée le colonel Scherer.

En tête du cortège se trouvait le Conseil fédéral précédé de deux huissiers aux couleurs fédérales. Ensuite venaient les membres du corps diplomatique (les attachés militaires de France et d'Allemagne en grande tenue), et des délégués des gouvernements de Berne, Zurich, Fribourg et Vaud, tous précédés également d'huissiers aux couleurs cantonales.

Après ces députations venaient un certain nombre de membres des Chambres fédérales, de grands conseillers cantonaux, des amis et des personnes en relation avec le défunt. Enfin les officiers de la III<sup>e</sup> division, qui avaient été convoqués par son chef actuel, tous en grande tenue, fermaient le cortège. Les chefs d'armes, les divisionnaires Meyer et Cérésolle, les brigadiers Steinhaüslin et Wynistorf, la plupart des fonctionnaires militaires, étaient présents. Le cortège était commandé par M. le colonel des Gouttes.

A Winterthour, canton de Zurich, les obsèques officielles ont eu lieu le 27, à 1 heure après-midi, au milieu d'un immense concours de population.